

**Public** : Supérieur hiérarchique

**Prérequis** : Néant

**Durée** : 3H30 minutes

**Nombre maximum de participants** : 12

## OBJECTIFS

**En fin de stage, les participants doivent avoir la qualification pour :**

- Connaître les enjeux de la prévention des risques liés aux drogues licites et illicites
- Savoir manipuler et interpréter le test salivaire
- Savoir gérer la contre-expertise
- Trouver et mettre en œuvre des solutions adaptées à chaque situation de crise
- Respecter le secret professionnel

## PROGRAMME

**Module 1 : Mise en conformité :**

- Contenu du Règlement Intérieur
- Procédure de gestion de crise : risque imminent – mise en sécurité d'un salarié

Document Unique :

- Analyse des risques sur le poste de travail : déplacement, répétitif, vigilance
- Analyse des postes à risques, de sécurité, de sûreté

**Module 2 : Etude de cas autour de :**

- Décision du Tribunal Administratif de Nîmes de mars 2014
- Décision de la Cour d'Appel du Tribunal Administratif de Marseille 2015
- Décision du Conseil d'État de Décembre 2016
- Arrêt AIR Tahiti
- Arrêt AIR France

**Module 3 : Comment utiliser les moyens de contrôle**

- L'éthylotest = alcool
- Le point sur les tests salivaire
- Le processus et les outils de contre-expertise
- Le secret professionnel

**Module 4 : Comment aborder un entretien avec un salarié en difficulté**

- Méthode d'approche
- Comment faire réagir ?

## OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Tests salivaires multi-drogues
- Kit de contre-expertise
- Fiche d'évaluation de la formation